

Conférence semestrielle des médias de Swissmem du 28 août 2018 à Zurich**« Stabiliser la reprise »****Exposé de Hans Hess, président de Swissmem**

Mesdames, Messieurs,

Nous avons vécu un été merveilleux avec beaucoup de soleil, ce qui reflète parfaitement l'ambiance qui règne actuellement dans l'industrie suisse des machines, des équipements électriques et des métaux (industrie MEM). Jean-Philippe Kohl vient de vous présenter les chiffres excellents de la branche. Je suis très heureux que la majeure partie des entreprises MEM aillent à nouveau mieux.

Nous savons tous que le succès économique n'est pas une évidence. Même lors des périodes conjoncturelles fastes, il est important de ne pas perdre de vue l'avenir. Toute phase de boom prend fin. Je pars du principe que l'évolution positive des affaires se maintiendra encore six à douze mois. Cependant, l'automne conjoncturel se dessine déjà à l'horizon. Le dynamisme de croissance qui imprégnait les branches à cycle précoce comme les équipements de semi-conducteurs ou les machines-textiles semble se ralentir.

Donc, nous devons continuer à nous concentrer sur les champs d'action de « l'agenda pour la reprise » que je vous avais présentés il y a un an à l'occasion de notre conférence de presse semestrielle. Je n'attends pas de vous que vous vous en souveniez. Donc, je vous les présente à nouveau. Je veux parler des champs d'action innovation, numérisation, main-d'œuvre spécialisée, marché du travail, libre-échange et financement de la croissance. Dans les minutes qui suivent, je vais revenir sur trois sujets principaux et présenter la situation actuelle. Il s'agit des champs d'action marché du travail et main-d'œuvre spécialisée, libre-échange et financement de la croissance.

Marché du travail et main-d'œuvre spécialisée

Je commence avec le champ d'action marché du travail et main-d'œuvre spécialisée. Grâce à la reprise dans l'industrie MEM, le nombre des collaboratrices et collaborateurs dans notre branche a de nouveau augmenté. La bonne situation au niveau des entrées de commandes, le taux d'utilisation des capacités de production élevé ainsi que les nombreux postes vacants indiquent que la demande en personnel qualifié va encore augmenter. En même temps, la pénurie de spécialistes s'aggrave dans les métiers d'ingénieur et scientifiques ainsi que chez les techniciens et informaticiens. Le nombre élevé de retraites ordinaires va encore renforcer cette **pénurie de spécialistes** puisque la relève ne parvient pas à le compenser. De plus, le marché du travail suisse est soumis à un changement constant. Plus la numérisation progresse, plus les compétences professionnelles changent et plus la mobilité augmente. Certaines qualités sont davantage demandées, d'autres ne le sont plus. Nous avons besoin de nouvelles compétences et capacités.

Il y a un an, je vous annonçais que Swissmem travaillait à une **initiative de reconversion** dans le but de relever ces défis. Cette initiative a pour but de simplifier la mobilité professionnelle et d'exploiter le mieux possible le potentiel de spécialistes indigènes dans l'industrie MEM. Il faut permettre aux adultes diplômés de pouvoir effectuer une deuxième formation dans un nouveau champ professionnel.

Où en est cette initiative aujourd'hui ? Début mars 2018, nous avons présenté le principe de base au public. Depuis, le projet est mené avec enthousiasme et nous avons engagé un chef de projet à plein temps. Personnellement, il me tenait à cœur que les partenaires sociaux participent à cette initiative et que les principes fondamentaux de ce modèle de reconversion professionnelle soient ancrés dans la nouvelle CCT de l'industrie MEM. C'est chose faite. Sous le générique « passerelle MEM 4.0 », les parties contractantes CCT formeront une commission paritaire qui, en collaboration avec les autorités et partenaires de réseau, aura pour mission de développer les structures et les instruments indispensables. Les premiers jalons seront posés avec les partenaires sociaux au début septembre.

De plus, différentes mesures d'encouragement et de formation des collaborateurs ont été ancrées dans la nouvelle CCT de l'industrie MEM dans le but d'augmenter l'**attractivité de la branche MEM en tant qu'employeur**. Entre autres, des recommandations pour soutenir l'employabilité des jeunes gens, des femmes et des collaborateurs d'un certain âge de manière ciblée et pour améliorer la conciliation entre profession et vie privée.

Vous pouvez constater que nous prenons au sérieux notre stratégie de la main-d'œuvre qualifiée et la modernisation dans l'industrie MEM. Je suis persuadé que le problème de la main-d'œuvre spécialisée représentera le défi majeur pour l'industrie MEM dans les années à venir. Voilà pourquoi nous mettons tout en œuvre pour que cette initiative soit réalisée avec succès.

Libre-échange

J'en arrive au deuxième sujet, le champ d'action du libre-échange. Actuellement, ce dernier se trouve sous grande pression aussi bien au niveau de la politique nationale qu'internationale. L'industrie MEM suisse exporte 80% de ses produits. Il est donc évident qu'un accès le plus libre possible tant au marché européen qu'aux marchés mondiaux est vital pour notre branche. Quatre domaines thématiques me préoccupent actuellement :

- l'accord potentiel de libre-échange Mercosur,
- les initiatives pour des aliments équitables et pour une souveraineté alimentaire,
- l'accord-cadre avec l'UE, ainsi que
- l'initiative pour l'autodétermination.

Concernant l'**accord de libre-échange Mercosur**, je suis confiant quant au fait qu'une solution raisonnable pourra être trouvée par le biais d'un dialogue entre les paysans et l'économie d'exportation. Nous voulons obtenir un accord qui soit également supportable pour l'agriculture.

Il me semble que les initiatives pour des **aliments équitables et pour une souveraineté alimentaire** sont plus compliquées à gérer. Selon les premiers sondages de la SSR, elles bénéficient de beaucoup de sympathie auprès de la population. Ce n'est qu'en examinant la situation de plus près que les problèmes que causent les deux initiatives à l'industrie MEM apparaissent. L'OMC interdit toutes mesures protectionnistes qui excluent certains biens du marché du fait de leur manière de produire. C'est là cependant exactement ce qu'exigent les initiatives. En cas d'acceptation des initiatives, l'OMC pourrait donc poursuivre la Suisse en justice. De plus, elle risque de subir des ripostes de la part des partenaires commerciaux. De nouveaux droits de douane pourraient être ainsi perçus sur les produits suisses en tout genre. Finalement, les deux initiatives ne sont pas non plus compatibles avec la partie agricole des accords bilatéraux avec l'UE. Dans le pire des cas, leur acceptation provoquerait la résiliation des accords bilatéraux. Globalement, ces initiatives menacent les accords existants et l'accès aux débouchés principaux. De plus, elles compliquent la conclusion de nouveaux accords de libre-échange. Tout cela n'est pas dans l'intérêt de l'industrie MEM ni de l'économie d'exportation en général. C'est pourquoi Swissmem les rejette.

La priorité absolue reste de conserver l'excellent accès au marché européen. L'UE est de loin le plus grand débouché de l'industrie MEM. Par conséquent, nous nous engageons fortement pour de bons rapports viables avec l'UE. C'est pour ces raisons que je demande au Conseil fédéral de conclure cette année encore les négociations avec l'UE concernant un **accord-cadre**. Nous pourrions alors discuter d'un projet concret et non seulement formuler des hypothèses. Finalement, il nous sera possible d'évaluer sur une base valable les avantages et inconvénients d'un tel accord. L'économie a besoin de clarté à ce sujet.

Il est donc fâcheux que les syndicats, qui jusqu'à présent soutenaient la voie bilatérale, refusent soudainement de mener des discussions constructives concernant les aspects techniques des mesures d'accompagnement. Personne ne veut saper la protection du salaire. Ni le Conseil fédéral, ni les cantons et nous non plus. Il s'agit simplement de faire preuve de bonne volonté à l'égard de l'UE à l'aide d'une procédure simple lors de l'application pratique de la protection du salaire. Sans pour autant porter atteinte au niveau de protection. Nous n'avons pas l'intention de soumettre les mesures d'accompagnement à la CJCE. Avec leur attitude obstinée, les syndicats ne mettent pas seulement en péril l'accord-cadre. Ils favorisent ainsi l'insécurité juridique, ouvrent les vannes à d'autres discriminations de la part de l'UE et empêchent le développement de la voie bilatérale.

Pour ma part, je considère l'initiative pour l'autodétermination de l'UDC, qui sera soumis à votation en novembre, comme la plus dangereuse. Elle exige que la politique renégocie ou résilie les contrats de droit international qui ne sont pas conciliables avec la constitution. De plus, les tribunaux devraient ignorer les accords de droit international dans la mesure où ces derniers ne correspondent pas à la constitution et n'ont pas été soumis à aucun référendum. Pour l'industrie MEM, cette initiative est importante étant donné qu'elle menace de nombreux contrats internationaux qui garantissent un accès sans obstacles aux débouchés. Par exemple des accords de libre-échange. En cas d'acceptation de l'initiative, ces derniers pourraient perdre leur validité pour des raisons de politique nationale. Voici ce qu'on appelle purement et simplement une insécurité juridique ! L'initiative pour l'autodétermination entraîne une rupture complète de nos valeurs étatiques et commerciales. Prenons à titre de comparaison l'exemple suivant : dans mon entreprise, je change un règlement interne comme par exemple les droits de signature et annule tous les contrats avec d'autres entreprises qui ne sont pas conformes à cette règle et qui n'ont pas été approuvés par l'assemblée générale. Mesdames, Messieurs, ceci serait complètement absurde.

Nous respectons tous les contrats. L'UDC veut mettre fin à cette pratique. La Suisse deviendrait un partenaire international peu crédible et plus attrayant du tout. Quel État serait encore intéressé à conclure un contrat avec nous ? Donc, cette initiative ne donnerait pas lieu à davantage d'autodétermination, mais à l'isolement. En tant qu'État de droit et de nation d'exportation, la Suisse ne peut pas se le permettre. Voilà pourquoi Swissmem luttera contre l'initiative pour l'autodétermination.

Financement de la croissance

Pour terminer, j'aimerais évoquer le champ d'action « Financement de la croissance ». Le fait que les entreprises doivent investir pour avoir du succès est une vérité banale. Actuellement, ce sont notamment des projets liés à la numérisation qui demandent un besoin d'investissement accru. 75% des entreprises le confirment dans une enquête récemment réalisée par Swissmem. En raison de la force du franc, la situation au niveau des recettes était insatisfaisante pour de nombreuses entreprises, particulièrement pour les PME, au cours des dernières années. Par conséquent, il y a un an, j'avais appelé la branche financière à accorder des crédits de croissance à des conditions avantageuses aux PME industrielles.

Mais, le financement par des tiers de projets de numérisation représente des nouveaux défis aussi bien pour les entreprises débitrices que pour les banques prêteuses. En comparaison avec les affaires de financement traditionnelles, il est bien plus difficile de prouver la rentabilité d'un projet « Industrie 4.0 ». Souvent, dans de tels projets, la chaîne de valeur ajoutée de toutes les divisions de l'entreprise est prise

en considération et les critères d'évaluation habituels ne sont plus conformes au caractère des projets de numérisation. Les banques doivent alors faire preuve de beaucoup de compréhension à l'égard des potentiels de la numérisation dans l'industrie. En même temps, les représentants des PME doivent apprendre à présenter leurs projets de numérisation de façon plausible et compréhensible. Donc, il existe un besoin d'agir des deux côtés.

Mon appel aux banques de l'année passée n'a pas été sans effet. En hiver dernier, Swissmem et l'Association suisse des banquiers ont élaboré une prise de position pour analyser le rôle d'« Industrie 4.0 » dans la coopération entre la place industrielle et la place financière. L'UBS a relevé le défi. Dans ce contexte, nous avons été contactés par le Centre des entrepreneurs du Groupe Raiffeisen RCE. Actuellement, nous évaluons la possibilité d'une collaboration dans le but de trouver une solution pour combler le déficit de connaissances des fournisseurs de crédits et des entreprises. L'objectif consiste à faciliter l'accès au financement bancaire pour des projets de numérisation. Matthias Weibel, directeur du RCE et membre du Conseil de Swissmem vous présentera tout à l'heure les idées du RCE. Si et dans quelle mesure une collaboration sera possible se décidera dans les semaines à venir.

Mesdames, Messieurs, je résume. L'industrie MEM suisse est actuellement en bonne voie. Pour notre branche, la pénurie de spécialistes se révèle être un des défis majeurs des années à venir. À l'aide de l'initiative de reconversion et d'une CCT moderne, Swissmem soutient ses entreprises membres dans leurs efforts pour relever ce défi avec succès. Au niveau de la politique nationale, nous luttons pour que l'accès à nos débouchés, notamment au marché de l'UE, soit maintenu. De plus, il s'agit d'augmenter la sécurité juridique pour les deux parties. Dans ce but, nous avons besoin d'un accord-cadre avec l'UE. C'est pour la même raison que les deux initiatives agricoles soumises à votation en septembre doivent être rejetées. En plus de cela, nous sommes actuellement à la recherche de nouvelles possibilités pour faciliter le financement par des tiers d'« Industrie 4.0 ». Ce sont là nos principales activités pour stabiliser la reprise dans l'industrie MEM et pour créer les conditions en faveur d'un avenir prometteur.

Je vous remercie de votre attention.

Zurich, le 28 août 2018

Pour tous renseignements :

Swissmem Communication
Pfingstweidstrasse 102
Case postale
CH-8037 Zurich
Tél. 044 384 41 11 / fax 044 384 42 42
E-mail : presse@swissmem